

Contre l'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

De: 100draps.canovas@gmail.com

27/01/2019 00:09

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite Seillons source d'Argens, village situé à proximité de Saint Maximin. Mon conjoint et moi-même avons choisi cet endroit pour le confort de vie et le cadre. Nous habitons Marseille il y a, à peine 2 ans. Nous attendons un petit garçon pour le mois mai. Notre choix est de l'élever ici, pour une vie, que nous pensons plus sereine, plus calme, près de la nature, loin de la pollution et de l'insécurité, MAIS ...

... Je tiens à vous faire part de mon avis défavorable concernant l'implantation d'une usine de traitement de déchets viticoles qui est en projet.

Plusieurs points m'interpellent, notamment écologiques et santé :

- Le rejet des eaux usées dans les ruisseaux des alentours n'est il pas strictement interdit par l'actuel PLU ?
- la société ne se bat elle pas contre les pollutions atmosphériques, terrestres, aquatiques sur la végétation ?
- la prévention contre les maladies (insuffisance respiratoire, cancer, asthme ...) n'est elle plus d'actualité ?

JE CONSIDÈRE QUE LE PROJET EST INAPPROPRIÉ à cause des points suivants :

- la récupération de l'espace de l'ancienne distillerie, doublement des infrastructures existantes, fonctionnent 7j/7j avec des camions, et le stockage de plusieurs centaines de tonnes de déchets dangereux issus des vignes de tous les départements limitrophes.
- l'impact des rejets de cette usine dans l'Argens, qui provoquera une acidité des cours d'eau, une asphyxie des vivants...
- la proximité de ce projet Distilleries qui remettra en cause une biodiversité sauvage que nous avons eu du mal à faire renaître, la pérennité des élevages de caprins, d'abeilles et autres sur le secteur.
- l'impact des polluants de l'air, de l'eau, de la terre, sur notre santé que nous découvrirons dans le futur...

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération

Sandra canovas

Envoyé depuis mon mobile Huawei

Collectif contre les nuisances de la distillerie de St maximin la Ste baume

De: "Jacqueline Manet" <jacquelinemanet@orange.fr>

27/01/2019 09:41

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Pièces jointes: Lettre au Commissaire Enqueteur27012019.pdf (1,1 Mo);

Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe la lettre contre le projet d'usine classée ICPE de traitement d'effluents vinicoles de St Maximin., en souhaitant qu'elle soit prise en considération.

Je vous en remercie Mr et Mme Manet

Mr et Mme MANET Claude
401 Allée des Mésanges
83470 - St Maximin la Ste baume

à

Monsieur le Commissaire Enquêteur

St Maximin ,le 26 janvier 2019

Monsieur,

Habitants St Maximin depuis 1981, nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles d'une centaine de caves sur le site de la distillerie de St Maximin Route de Barjols. Nous pensions avoir une retraite paisible et calme, loin des bruits de la ville et profiter des bienfaits de la « campagne ». Mais NON, nous apprenons très récemment, lors du dernier Conseil municipal de Décembre 2018, qu'un projet nous apportant nuisances olfactives, nuisances sonores, nuisances visuelles, menaces pour le milieu environnant était en cours.

Les citoyens St Maximinois et surtout proches de la distillerie n'avons pas été informés par nos élus de ce projet. Ce projet a été traité confidentiellement, pourquoi ? Nous avons tous notre place pour débattre sur ce projet, en entendre les avantages, s'il y en a, ainsi que les nuisances identifiées. Il y a quelques années, nous avons eu quelques nuisances olfactives avec cette même distillerie, les plaintes déposées avaient abouti à une solution positive. Plus de problème depuis. Or, ce n'est rien à côté de ce qui nous attend avec cette torchère brûlant 24h/24 et 7j/7, toutes les odeurs ne pourront être filtrées à 100%. Je me positionne volontiers à la place du lotissement vendu « résidentiel », lotissement qui se trouve à proximité de la distillerie, donc directement concernés ainsi que par les nuisances sonores : va et vient des camions....sans oublier la proximité d'une école, une aire de jeux pour les enfants ainsi qu'un jeu de boules. Les rejets dans le ruisseau des fontaines ne vont-ils pas polluer les nappes phréatiques ?? Beaucoup de questions s'imposent.

Un hangar est également prévu dans notre quartier, va-t-on devenir une zone industrielle ?

Le gouvernement nous impose une taxe carbone et nous parle quotidiennement d'écologie... En même temps un projet classé ICPE est prévu à S Maximin !!!

A l'heure d'aujourd'hui, n'entendez vous pas les polémiques sur les pollutions autour de l'Etang de Berre qui entraînent des maladies respiratoires et peut être des malformations congénitales sur des nouveaux nés ? Est-ce le chemin que vous voulez faire prendre à Notre jolie ville ? Toutes les nuisances énoncées contribuent à laisser en héritage cette pollution à nos enfants.

Sont-ce les pollueurs qui décident et qui gouvernent ? Les gains financiers ? Les pots de vin ? En souhaitant que nos doléances soient écoutées.... pour un village devenu une petite ville chargée d'histoire, pour une retraite paisible, pour voir vieillir nos enfants et grandir nos petits enfants en bonne santé !

Je vous remercie pour la compréhension apportée à ces doléances.

Mr Manet Claude



Mme Manet Jacqueline



l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

De: anniemontjean@sfr.fr

27/01/2019 09:52

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à Ollières , et à vol d oiseau proche de la distillerie incriminée Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation du projet...les pollutions qui vont résulter d un tel projet situé si près de zones habitées sont inacceptables .

En cette période ou on nous bassine avec l'écologie que les plus hauts placés ne respectent même pas, les économies en tous genre qu'on nous impose ,je ne veux pas d'une verrue qui viendrait gâcher le paysage .je ne veux pas que les odeurs nauséabondes ,qui ont cessé a l'arrêt de l'exploitation de la DISTILLERIE reviennent nous importuner.....

Recevez mes salutations

A.MONTJEAN

distillerie

De: "GILLIER henri et brigitte" <henry.gillier@bbox.fr>

27/01/2019 10:58

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour,

Je tiens à manifester mon mécontentement du fait que la distillerie reçoive les effluents des caves environnantes, qu'ils soient traités par méthanisation et rejetés dans le ruisseau des Fontaines, ce qui provoqueraient des nuisances olfactives et des menaces pour l'environnement.

J'habite le chemin de Régalette depuis 27 ans, j'ai subi les odeurs nauséabondes... j'ai assisté aux diverses réunions mairie/représentants de la distillerie, des filtres ont été ajoutés sur les cheminées, je croyais les problèmes atténués, voire résolus. Or, la distillerie est de nouveau le centre d'intérêts de nos inquiétudes. Je trouve inadmissible qu'on nous ait autorisé à bâtir si près de cette usine. Pourquoi accorder des permis de construire alors qu'une zone de plusieurs centaines de mètres aurait dû être respectée. Encore à l'heure actuelle des villas sont en construction!

Je me demande comment vont se passer nos prochains étés : fenêtres fermées, cloîtrés dans nos maisons sans pouvoir profiter de nos terrasses/jardins! Ce n'est pas cette vie à la campagne que j'ai choisie en venant m'installer à St-Maximin!

J'espère que nous serons entendus et que nos réticences seront prises en compte.

Sincères salutations.

Brigitte Gillier

722, chemin de Régalette

83470 St-Maximin la sainte baume

Distillerie Saint Maximin.

De: "francine cloutrier" <francmadrea@yahoo.fr>

27/01/2019 11:53

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J apprends avec stupeur qu'il est question que la Distillerie de Saint Maximin doit réouvrir.

Je m'inquiète beaucoup car je passe les fins de semaine et les vacances chez ma sœur qui habite près de cette distillerie.

En effet je suis âgée et malade et ma sœur s'occupe de moi car j'ai des problèmes de cœur et de respiration.

Je ne pense pas que ma santé et celle des habitants de St Maximin malades ou pas ce soit une bonne solution.

Pourquoi ne pas déplacer cette distillerie dans un secteur isolé où personne ne soit impacté;

Enfin je ne crois pas qu'au niveau de l'écologie ou en ce moment le réchauffement de la planète est une priorité, cette ouverture soit la bienvenue.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, j'espère que vous tiendrez compte de mes arguments afin de faire stopper ce que j'appelle une grosse erreur;

Je vous en remercie par avance et vous adresse, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations.

Francine CLOUTRIER



Garanti sans virus. www.avast.com

Projet de la distillerie - notre avenir.

De: "Emilie Bégarie" <emiliebegarie@yahoo.fr>

27/01/2019 12:26

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur ,

On recense depuis des décennies des projets industriels qui, une fois qu'ils ont été installés, ou on été en activité plusieurs années, s'avèrent être responsables de nuisances plus ou moins graves .

J'imagine que vous avez été sensibilisé au moins une fois par un de ces reportages qui relatent ces vies qui basculent suite à une implantation d'usine, à une pollution du milieu, à un enfant qui tombe malade.

Parfois c'est la poussière qui recouvre les panneaux de signalisation quand les fumées " propre" retombent qui alerte les riverains, ou encore des analyses qui , quelques année après le déploiement des projets , montrent des niveaux de toxicité impensables ... et on se rend compte qu'il est trop tard.

Parfois personne n'en meure.

Parfois c'est seulement le quotidien des familles qui se trouve bouleversé.

Seulement le quotidien... ça veut quand même dire "chaque jour"

Dans mon jardin aujourd'hui, il y a notre fille de 5 ans et demi qui joue.

On voit la cheminée de la distillerie qui est à moins de 300 mètres de la maison.

Pourra t elle jouer encore lorsque les odeurs envahirons l'air ? s'y habituera t elle ? et nous, la laisserons nous jouer dehors ? oublierons-nous à force ce que l'air transporte de façon transparente au delas de la simple odeur écœurante ?

Notre avenir est dans vos mains et dans celles des gens qui ont le droit, et le pouvoir de choisir pour nous l'environnement dans lequel nous allons vivre, et faire grandir Garance et tous les enfants de la ville de Saint-Maximin.

Je vous souhaite bon courage dans votre prise de décision.

Bien entendu nos messages ne sont qu'une goutte d'eau

Mais je crois que vous pouvez changer la vie de beaucoup de personnes. dans un sens. ou dans l'autre. et ça ne doit pas être simple.

Nous avons acheté il y a seulement un an ... on nous avait assuré que cette distillerie était fermée...

bien à vous

Emilie Bégarie

0671897015

1148 Ancien chemin de Barjols

83470 Saint-Maximin La sainte Baume.

projet d'usine de traitement des effluents vinicoles à Saint-Maximin

De: "Maigre Jeanne" <jeannemaigre@aol.com>

27/01/2019 15:32

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

madame Jeanne Maigre
550 chemin des douze deniers
83470 Saint Maximin

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Comme beaucoup de résidents proches de l'ancienne distillerie, je m'inquiète beaucoup de l'annonce faite d'une reconversion de cette distillerie désaffectée en usine de traitement des effluents vinicoles provenant de plusieurs caves de la région, voire assez éloignées. Cette usine devrait donc être installée dans une zone fortement habitée et boisée, proche d'une école.

Les sujets d'inquiétude ainsi que les questions qui leur sont liées sont nombreux.

Quels seront les impacts des émissions dans l'air sur les espèces natura 2000? Dans les informations mises à notre disposition, il manque un développement clair et quantifié sur les impacts des émissions dans l'air, des nuisances acoustiques, des nuisances olfactives, des émissions lumineuses. On ne peut affirmer l'absence d'incidences sans avoir au préalable analysé de manière précise ces impacts.

Quelle sera la quantité (et la qualité) des rejets d'effluents dans le réseau hydrographique de l'Argens? L'Argens est inscrit au réseau natura 2000 et à ce titre un dossier d'incidence doit être réalisé pour prouver l'absence d'impact. Les rejets d'effluents ne sont localisés sur aucune carte, ce qui semble bien être une absence de transparence vis à vis du public. Il nous a été précisé que le traitement des eaux polluées ne serait effectif qu'à 80%. Qu'en sera-t-il des 20% restants?

Il semble que l'installation d'une torchère soit prévue. Faut-il rappeler que cette usine est située dans une zone de collines boisées et habitées, et que le mistral souffle très fort dans la région???

Le nombre de camions qui seront amenés à circuler sur la D.560 provoquera aussi une grande nuisance, bruit et risques. Faut-il rappeler qu'une école est installée en face de la distillerie désaffectée?

Pour toutes ces raisons, et d'autres encore dont je n'ai pas encore connaissance, je vous demande instamment de mettre fin à ce projet d'implantation d'usine dans une zone habitée (certaines maisons ne sont qu'à une trentaine de mètres de l'usine). Il doit bien y avoir des espaces éloignés de toute habitation pour construire ce genre d'usine! l'idéal demeurant bien sûr de ne plus produire de déchets polluants, mais.....

En espérant que ce courrier vous arrive, je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Saint Maximin, le 27 Janvier 2019
Jeanne Maigre

Avis Commissaire enquêteur projet distillerie

De: "Anne-Laure Pizzoni" <mana2708@hotmail.com>

27/01/2019 15:42

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous écrire à propos de l'enquête publique concernant le projet de réutilisation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume en usine de traitement de déchets vinicoles.

Je réside actuellement dans l'allée des mésanges, située à proximité de la distillerie, avec mon mari et mes deux filles âgées de 4 ans et 18 mois.

Je tiens à vous faire part de mes nombreux doutes et craintes quant à la réalisation du projet d'exploitation. En effet, le rejet des effluents entraînera une pollution importante de l'air et développera ainsi des bactéries qui détruisent la biodiversité environnante. Par ailleurs, l'odeur dégagée est une cause néfaste pour notre environnement, notre cadre de vie et peut surtout entraîner des conséquences nocives sur notre santé et bien plus encore sur celle de nos enfants.

Il est important de prendre en compte le lieu autour duquel ce projet de traitement doit être mis en place : les habitations construites à quelques mètres, les commerces et écoles de proximité sont autant d'éléments qui doivent vous alerter sur la dangerosité de cette exploitation. De ce fait, pour toutes ces raisons, Monsieur le Commissaire enquêteur, une usine de traitement et d'épuration des effluents vinicoles ne peut en aucun cas être installée à cet endroit-là.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Anne-Laure Pizzoni

redémarrage de la distillerie

De: "Grand Françoise" <francoise.grand2@orange.fr>

27/01/2019 15:46

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

je viens vous informer que je suis contre le redémarrage de la distillerie qui nous apportera:

des odeurs et des fumées désagréables

de l'insécurité sur la route de Seillons à cause du grand nombre de camions qui ravitailleraient la distillerie

un environnement visuel dégradé (cheminées)nuisant à la renommée de St Maximin et de sa Basilique

salutations

F.G.

Lettre Commissaire Enquêteur

De: patetju@free.fr
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Cc: collectif@stmaximin.fr
Pièces jointes: Commissaire Enquêteur.rtf (2,3 ko);

27/01/2019 16:13

Bonjour,

Ci joint un courrier pour le commissaire enquêteur s'occupant du site de la distillerie de Saint Maximin la Sainte Baume.

Je suis disponible pour toutes questions ou précisions.

Cordialement,

Mme BROUSSE Juana.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Etant résidante dans allée des mésanges, quartier Rébubéou, située à proximité de la distillerie, avec mes deux enfants et mon mari. Je suis sujete à diverses allergies et réactions provenant des pollens ou autre organismes volatile dans l'air.

Je suis assistante maternelle, j'ai la garde de 4 enfants à temps pleins.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation de votre projet, en effet les nuisances sonores, olfactives et routières que vont engendrer le projet risque de nuire énormément à mon activité professionnelle.

Les parents m'ont parler de me retirer tous les contracts de garde si le projet venait à aboutir, ils ne veulent pas que leur enfants respirent de tels odeurs ainsi que les produits toxique émanant de la distillerie.

De plus, d'un point de vue économique, habitant ici depuis 1981, et étant propriétaire, la création d'un tel projet nuirait quant à la revente de notre bien. Nous avons des projets de déparcelllement pour une futur construction qui ne pourraient surement pas aboutir de ce fait.

Pour finir, ayant des problèmes de santé et ayant déjà connu la Distillerie quand elle était en fonction, nous ne souhaitons pas que nos enfants et petits enfants vivent le même calvaire.

Il n'est pas normal de faire subir de telles nuisances à une majeure partie de la population saint-maximinoise.

Pour toutes ces raisons, je considère que l'annulation de ce projet est la seule solution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Madame BROUSSE Juana.

Enquête publique exploitation distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, par M ICARD GUY

De: "M GUY ICARD" <guy.icard@laposte.net>

27/01/2019 17:05

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Cc: collectif@stmaximin.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis monsieur Icard Guy, habitant au 547 chemin des terriers 83470 St Maximin la Ste Baume, donc sous le vent dominant en provenance de la distillerie à 1800m à vol d'oiseau.

Je suis le père de famille de 2 teenagers (13 et 15ans).

Je suis un actif de 44ans, ingénieur universitaire.

J'ai acheté ma maison, en décembre 2016. J'ai 25 ans de crédit !

Après lecture du document de présentation du projet, je vous écris mes remarques.

-Si ça pue comme tout le monde s'en souvient encore lorsque la distillerie était en activité, j'ai bien peur qu'on le sente tous ;

-Si ça nous attire des mouches, j'ai bien peur que tout le monde les voit et les déteste.

-Si ça détruit nos espèces vivantes, l'homme et ses nourrissons, j'ai bien peur qu'on pleure jusqu'à faim de larmes ;

-Si ça nuit à notre eau, j'ai bien peur qu'un gout amer ne se fasse sentir ;

-Si ça ruine nos routes à cause du transport par camion, j'ai bien peur que nos impôts servent à payer les réparations de ces routes... et tout le reste...

- J'ai bien peur que ces camions ne soient :

-ni invisibles ;

-ni silencieux ;

-et encore moins écologiques...l'énergie grise du transport.

-Si la flamme torchère se confirme, j'ai bien peur que tout le monde fasse du feu dans son jardin alors même que c'est interdit pour nous particuliers !

-Si...

-Si...

-Et encore Si...

Evidemment, avec des « Si » on pourrait mettre Paris en bouteille...mais Paris, nous... on s'en fou !

Nous vivons à St Maximin, avec :

- l'autoroute et sa pollution ;

- les lignes moyennes /hautes tensions et leurs pollutions ;

- Et un pipeline enterré qui longe l'autoroute.

En effet, nous vivons dangereusement et cette usine de traitement d'effluents vinicoles risque d'être la « goutte qui a - et depuis au moins 10 semaines - déjà fait déborder le vase » !

J'ai bien peur que l'étude environnementale produite par AZUR BIO TRAITEMENT, ne cache tous ces risques liés à ce type d'industrie.

Monsieur le commissaire enquêteur, j'ai peur !...et je ne veux pas prendre tous ces risques... !Et vous, non plus ?

J'ai la légitimité d'invoquer « le principe de précaution » pour vous convaincre mais ce serait « de la pipe » ! Car trop facile...On ne met pas un point final à une enquête, sans perspective et sans réponse au problème.

Voici, une perspective : Il y a en France et dans notre région, des « no man's land », sans âme qui vive à des kilomètres à la ronde...ne voyez-vous pas la densité et la proximité de ces familles installées aux pieds de cette distillerie !

Voici, une réponse : Je ne changerai pas mon mode de vie, pour un mode écologique et à économie durable, si on me met sous le nez, une usine qui me pollue, qui me détruit et me ruine. Je veux de l'égalité de traitement pour moi, pour eux et pour vous tous.

Il paraît que des gens avec des chasubles jaunes, demandent la même équité...

Salutations,

M Icard Guy

547 chemin des terriers

83470 Saint Maximin la Sainte Baume

0685829054.

guy.icard@laposte.net

Distillerie Saint Maximin

De: patetju@free.fr
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: Commissaire Enquêteur Patrick.rtf (2,1 ko);

27/01/2019 17:06

Bonjour,

Ci-joint, un courriel destiné au commissaire enquêteur du site de Saint Maximin.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Etant résidant dans l'allée des mésanges, quartier Rébubéou, située à proximité de la distillerie, avec mes deux enfants et mon mari.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation de votre projet, en effet les nuisances sonores, olfactives et routières que vont engendrer le projet risque de nuire énormément à l'ensemble des citoyens saint-maximinois.

Résident depuis 1985, dans le quartier, j'ai été témoins de plusieurs accidents sur la départementale que les camions emprunteront.

Plusieurs de ses accidents se sont finis par la mort des occupants des véhicules, c'est pour cela que cette portion de route à été limitée à 70 km/h. L'affluence de ces camions ne feront qu'augmenter le nombre d'accident.

De plus, il y a une école au croisement ainsi qu'un arrêt minute de dépôt pour les lycéens de Saint-Maximin. Une piste cyclable à également été conçue le long de cette route, elle est empruntée par un grand nombre de familles.

Pour toutes ces raisons, je considère que l'annulation de ce projet est la seule solution.

Pour conclure, je tiens à vous préciser que si Monsieur le Préfet est favorable à ce projet, qu'il vienne vivre ici, je lui proposerais gracieusement une chambre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Monsieur BROUSSE Patrick.

Fwd: Courrier Commissaire Enquêteur

De: "Robin Brousse" <brousse.robin@gmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: Commissaire Enquêteur Robin.rtf (2,1 ko);

27/01/2019 17:11

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Etant résidant dans l'allée des mésanges, quartier Rébubéou, située à proximité de la distillerie, avec mes deux enfants et mon mari. Je suis sujet à diverses allergies et réactions provenant des pollens ou autre organismes volatile dans l'air.

Je suis père d'un petit garçon de 8 mois.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation de votre projet, en effet les nuisances sonores, olfactives et routières que vont engendrer le projet risque de nuire énormément à l'ensemble des citoyens saint-maximinois.

Etant natif de Saint-Maximin, j'ai malheureusement connu la Distillerie quand elle était en fonction, je me souviens de toutes ses mouches ou autres insectes venant se planter dans notre repas lors des étés. Je me souviens de cette odeur noséabonde et de ses routes glissantes suite aux passages des poids-lourd, qui en venant à la distillerie renversaient du liquide, créant bon nombres d'accident.

Je refuse catégoriquement que mon enfant, futur enfant et futurs petits enfants vivent le même calvaire.

Il n'est pas normal de faire subir de telles nuisances à une majeure partie de la population saint-maximinoise.

Pour toutes ces raisons, je considère que l'annulation de ce projet est la seule solution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Monsieur BROUSSE Robin.

Enquête publique distillerie Saint Maximin

De: "Cody Brousse" <codybrousse@gmail.com>

27/01/2019 17:49

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Etant résidant dans l'allée des mésanges, quartier Rébubéou, située à proximité de la distillerie, avec mes deux enfants et mon mari.

Je suis Agent de Sécurité Incendie à ST Micro, un site classé SEVESO et ICPE.

Je connais donc particulièrement bien les risques que peut engendrer une tel usine, située dans un quartier résidentiel et de plus à proximité d'une école.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation de votre projet, en effet les nuisances sonores, olfactives et routières que vont engendrer le projet risque de nuire énormément à l'ensemble des citoyens saint-maximinois.

Ne connaissez vous donc pas les risques sur la santé que de tel produits utilisés peuvent engendrer ? Prenez l'exemple de FOS sur mer où plusieurs naissance sont des enfants avec de lourds handicap, notamment des membres manquants etc..

Pour toutes ces raisons, je considère que l'annulation de ce projet est la seule solution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Monsieur BROUSSE Cody.

Avis défavorable -Création d'une station de traitement des effluents vinicoles

De: "anouck igier" <anouck.igier@gmail.com>

27/01/2019 18:06

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant le projet de création d'une station de traitement des effluents vinicoles à Saint Maximin la Sainte Baume.

J'habite 6 quartier les plaines de l'Aire, à Seillons source d'Argens, située à proximité de l'ancienne distillerie qui est le lieu choisi pour ce projet.

J'y vie avec mon conjoint et mon fils de 3 ans qui est scolarisé à l'école maternelle du village.

Je tiens à vous faire part de mon avis défavorable quant au lieu choisi pour le projet de création d'une station de traitement des effluents vinicoles à Saint Maximin.

J'ai acheté mon habitation sur Seillons, en Juillet 2018, l'environnement me plait et correspond à ce que je voulais pour mon enfant, nous sommes au calme, loin de la pollution des villes comme Aix, Marseille et Toulon, que je connais que trop car je travaille sur Marseille 3 jours par semaine et vécu 6 ans sur Aix en Provence.

Je suis contre le lieu choisi pour ce projet car il est trop près des habitations, des écoles.

Dans un secteur aussi touristique, entre la basilique de Saint Maximin et le Verdon, les risques de nuisances sonores, olfactive, les risques d'incendie, d'accident au sein de l'exploitation et de circulation avec tous les camions supplémentaires sont énormes.

L'environnement risque gros avec ce genre d'installation.

Les risques de maladie suite à toutes ces nuisances sont trop importantes pour ne pas être prise en compte.

Pour toutes ces raisons, je considère que cette demande d'exploitation ne peut pas être acceptée, il y a trop de vie en jeu et trop de risque pour l'environnement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Anouck Igier

[Spam]

De: "Marga_ux C" <marga_ux@live.fr>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: Commissaire Enqu teur Margaux.rtf (1,8 ko);

27/01/2019 18:06

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Etant résidante dans l'allée des mésanges, quartier Rébubéou, située à proximité de la distillerie, avec mes deux enfants et mon mari.

Je suis mère d'un enfant de 8 mois, qui a des problèmes de santé, notamment au niveau de poumons.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation de votre projet, en effet les nuisances sonores, olfactives et routières que vont engendrer le projet risque de nuire énormément à l'ensemble des citoyens saint-maximinois.

L'affluence importantes de tous ses poids-lourd, risqueraient d'augmenter le taux d'accident qui est déjà énorme sur cette départementale. De plus, j'envisage de scolariser mon enfant dans l'école se situant au plus près de mon domicile, mais quelle mal-chance, elle se trouve juste sous la distillerie.

Je m'oppose à ce projet qui n'a pas lieu d'être sur la commune, mais plutôt dans un endroit désert et inhabité.

Pour toutes ces raisons, je considère que l'annulation de ce projet est la seule solution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Madame CIOCCA Margaux.

REFUS DU PROJET DE LA REUTILISATION DE LA DISTILLERIE DE SAINT MAXIMIN

De: "Brunelle JEANNEROT" <brunellejea@yahoo.fr>

27/01/2019 19:41

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour,

Je souhaite par ce mail m'opposer au projet de réouverture de la distillerie de Saint-Maximin.

J'habite Seillons et ma famille et moi ne souhaitons pas subir toutes les nuisances engendrées par cette usine. On parle de danger de multiples nuisances et notamment de nuisances olfactives (odeur de produits viticoles macérés, aux relents de vinasse, de fumiers et même de vernis, odeur acre/acide/irritante et odeur de "pourri brûlé", qui s'amplifient avec les premières chaleurs du printemps) qui peuvent aller jusqu'à 20km selon les vents (nous sommes situés à 7-8 km environ à vol d'oiseaux). On parle de pollution atmosphérique avec rejet de CO2 et de méthane (gaz odorant), de pollution terrestre, aquatique, de dévalorisation importante des prix de nos maisons.

Et c'est sans parler des dégâts sur la santé que tous les divers rejets (air, eau, terre) pourraient créer.

Je vous invite à jeter un oeil à un cas similaire vers Bordeaux. C'est une calamité pour tous les habitants !!

<https://rue89bordeaux.com/2017/07/entre-deux-mers-distillerie-pourrit-air-voisins/?fbclid=IwAR3NZUuakfQJjV3wOHDpe9zVgmRBdXqkzVfdChp0dxtsL14nteu5fNyuvfE>

Abandonnons ce projet tout simplement. Il y a tellement d'autres beaux projets qui seraient rentables, sur du long terme, et qui pourraient avoir lieu à cet endroit je pense, rendant ce coin encore plus attractif que ce qu'il n'est déjà (projet dans le secteur du loisir, ou autre...).

A bon entendeur.

Cordialement.

Brunelle JEANNEROT.

distillerie de saint-Maximin

De: "beatrice condette" <beatricecondette@orange.fr>

27/01/2019 23:26

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous écrivons à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Nous habitons au 43 allée des romarins, situé à 1 km de la distillerie, depuis 2006. Nous apprécions le calme et la qualité de l'air car nous sommes originaires de Vitrolles dans les Bouches du Rhône.

Dans ce secteur, autour de l'Etang de Berre, nous redoutons la pollution et souvent nous avons les yeux qui piquaient.

Nous ne comprenons pas pourquoi la santé n'est pas au cœur des préoccupations de nos dirigeants. Les nombreuses habitations autour de la distillerie disposent de jardins et les familles qui y vivent veulent pouvoir continuer à profiter de leur terrain sans avoir à respirer de mauvaises odeurs. Qui continuera à venir au jardin de La Régalette? Qui voudra simplement venir vivre à Saint-Maximin?

Pour ces raisons de santé mais aussi pour préserver notre belle région, nous considérons que ce projet ne doit pas voir le jour. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations les plus respectueuses.

Mr et Mme Condette